



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 septembre 2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28/09/2007

**Superposition de gestion du domaine public fluvial - convention de  
gestion entre l'Etat et la ville de Niort**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc  
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -  
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.  
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole  
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

***Conseillers :***

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme  
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie  
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle  
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith  
BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE  
- Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

**Secrétaire de séance :** M. Rodolphe CHALLET -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne  
pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM -  
Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme  
Christabelle CHOLLET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007**

**DELIBERATION D20070403**

**ESPACES VERTS ET NATURELS**

**Superposition de gestion du domaine public fluvial - convention  
de gestion entre l'Etat et la ville de Niort**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La réalisation du circuit de la Coulée Verte Plan Vélo conduit la ville de Niort à réaliser des aménagements sur le Domaine Public Fluvial :

- § La passerelle de la porte aval de l'écluse de la Roussille,
- § Le chemin de halage, rive droite de la Sèvre Niortaise, face à la maison éclusière de la Tiffardière,
- § Les deux passerelles du contour de la Giole

Cet itinéraire touristique, qui prend la forme de cheminements le long de la Sèvre, est destiné aux usagers du halage mais également aux randonneurs pédestres et cyclistes.

Dans ce contexte, une superposition de gestion de cette partie du Domaine de l'Etat a été définie conjointement entre l'Etat et la Ville de Niort.

Les conditions de mise en œuvre de cette gestion commune font l'objet d'une convention, ci-annexée, dans laquelle il apparaît, entre autres, que la ville de Niort prend à sa charge l'entretien :

- du cheminement et de ses accessoires sur le halage de la Tiffardière,
- du platelage, des protections des garde corps de la passerelle de la porte aval de l'écluse de la Roussille et des dispositifs de sécurité prévus,
- des deux passerelles du Contour de la Giole.

Par ailleurs, il est prévu que les gros travaux de restauration des ouvrages restent à la charge de l'Etat.

Il convient également de préciser que la superposition de gestion s'opère gratuitement et ne confère aucun droit réel à la ville de Niort, notamment pour la délivrance d'autorisations de voirie.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention de superposition de gestion du Domaine Public Fluvial,
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Signé**

**Amaury BREUILLE**